- Par sa présentation en Préfecture le 1 7 OCT. 2025

- Par sa publication sur le site internet le

Feuillet
N°154

2 0 OCT. 2025



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

## **SEANCE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025**

Le mardi 14 octobre 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mardi 7 octobre 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
45	10	11	13

<u>Présents</u>: M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, Mme ESCODA, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme DEGUERRY, M. DONZEL, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUILLET, M. GUINET, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LALLEMENT, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, M. TORRION, M. VAILLOUD, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

<u>Excusés :</u> Mme ANTUNES, M. BENOIT, M. de LEMPS, M. DRUET, M. DUPONT Noël, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, M. MARTINEZ, M. MILLET, Mme PITTI.

<u>Absents</u>: M. AKHLAFA, M. ARMETTA, M. DOCHE, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, Mme VOLAN.

<u>Pouvoirs</u>: M. CRACCHIOLO (pouvoir à Mme FLORE), M. HARMEL (pouvoir à M. MATZ), Mme COMUZZI (pouvoir à Mme RAVET), M. BOURGEAIS (pouvoir à M. EMIN), Mme COLLET (pouvoir à Mme EMIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à Mme LIEVIN), M. GUENRO (pouvoir à M. AUBOEUF), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. PERRAUD), M. LENSEL (pouvoir à M. THOMASSET), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme BEY), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), Mme SERRE (pouvoir à M. DONZEL).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme LIEVIN Karine, Secrétaire de séance.

## Centre Européen de stages et séjours sportifs - Rapport annuel 2024 sur les prix et la qualité du service

Rapporteur : M. MATZ

Le Centre Européen de stages et séjours sportifs situé sur la commune de Plateau d'Hauteville est exploité dans le cadre d'une convention de délégation de service ayant pris effet au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

La convention est confiée à la société d'économie mixte Haut- Bugey Séjours Stages Sport Santé, pour une durée de 6 ans, jusqu'au 31 décembre 2028.

L'article L 3131-5 du Code de la commande publique impose au délégataire de produire pour l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Vu l'article L 3131-5 du Code de la commande publique.

Vu l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales.

Vu le projet de rapport relatif au Centre Européen de stages et séjours sportifs établi par la société HB4S pour l'année 2024 ;

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 1er octobre 2025 ;

Le Conseil d'agglomération,

- PREND ACTE du rapport relatif à la gestion déléguée du CE3S en annexe.

Fait à Oyonnax, le 14 octobre 2025.

Le Président, Michel MOURLEVAT La secrétaire de séance, Mme Karine LIEVIN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Centre Européen de stages et séjours sportifs - Rapport annuel 2024 sur teleprote de l'acte : les prix et la qualité du service.

Date de décision: 14/10/2025

Date de réception de l'accusé 17/10/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 141025\_2025129

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20251014-141025\_2025129-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 5.7

Institutions et vie politique

Intercommunalite

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 26\_CE3S\_RAPPORT.pdf (99\_DE-001-200042935-20251017-

141025\_2025129-DE-1-1\_1.pdf)

Annexe: POINT\_N°26.pdf(21\_RP-001-200042935-20251017-141025\_2025129-

DE-1-1\_2.pdf )

RAPPORT - CE3S - 2024